

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Préambule

Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre O2S CONSULT, entreprise de conseil immatriculée en France, et toute personne physique ou morale (ci-après « le Client ») souhaitant bénéficier des services proposés par O2S CONSULT.

En utilisant les services d'O2S CONSULT, le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV et les accepte sans réserve.

Article 1 : Objet

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles O2S CONSULT fournit des prestations de conseil, de formation et d'accompagnement dans les domaines de [préciser les domaines d'expertise]. Elles s'appliquent à toutes les offres, devis, contrats et factures émis par O2S CONSULT.

Article 2 : Devis et Commandes

Toute prestation de services fera l'objet d'un devis gratuit et personnalisé établi par O2S CONSULT. Le devis précisera notamment la nature des prestations, leur coût, les modalités de paiement et les délais de réalisation.

La commande est réputée ferme et définitive dès réception par O2S CONSULT du devis signé et daté par le Client, accompagné le cas échéant de l'acompte convenu.

O2S CONSULT se réserve le droit de refuser toute commande qui ne respecterait pas les présentes CGV ou qui serait incompatible avec ses capacités ou ses obligations.

Article 3 : Tarifs et Modalités de Paiement

Les prix des prestations sont indiqués en euros (€) hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC). La TVA applicable est celle en vigueur au jour de la facturation.

Les modalités de paiement sont précisées dans le devis. Sauf stipulation contraire, un acompte de [X]% du montant total de la prestation sera exigé à la commande, le solde étant payable à réception de la facture.

Tout retard de paiement entraînera de plein droit l'application de pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt légal en vigueur, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € par facture impayée.

Article 4 : Obligations des Parties

O2S CONSULT s'engage à réaliser les prestations conformément aux règles de l'art et aux normes professionnelles en vigueur. Elle mettra en œuvre tous les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs définis en accord avec le Client.

Le Client s'engage à collaborer activement avec O2S CONSULT en lui fournissant toutes les informations et documents nécessaires à la bonne exécution des prestations. Il s'engage également à respecter les délais de paiement convenus.

Article 5 : Responsabilité

La responsabilité d'O2S CONSULT est limitée aux dommages directs et prévisibles résultant d'un manquement à ses obligations contractuelles. Elle ne saurait être tenue responsable des dommages indirects, tels que la perte de chiffre d'affaires, la perte de bénéfices ou la perte de données.

En tout état de cause, la responsabilité d'O2S CONSULT est limitée au montant total de la prestation facturée au Client.

Article 6 : Propriété Intellectuelle

Les études, documents, données et informations de toute nature remis au Client par O2S CONSULT dans le cadre des prestations demeurent la propriété exclusive d'O2S CONSULT. Le Client ne pourra les utiliser qu'à des fins internes et ne pourra les reproduire, diffuser ou commercialiser sans l'accord préalable et écrit d'O2S CONSULT.

O2S CONSULT conserve la propriété intellectuelle des méthodes, outils et savoir-faire utilisés pour la réalisation des prestations.

Article 7 : Confidentialité

O2S CONSULT et le Client s'engagent à garder confidentielles toutes les informations et données de quelque nature que ce soit dont ils pourraient avoir connaissance à l'occasion de l'exécution du contrat. Cette obligation de confidentialité demeure en vigueur même après la fin du contrat.

Article 8 : Force Majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable de l'inexécution de ses obligations si cette inexécution est due à un cas de force majeure, tel que défini par la jurisprudence française. La partie empêchée devra informer l'autre partie dans les meilleurs délais et mettre en œuvre tous les moyens raisonnables pour limiter les conséquences du cas de force majeure.

Article 9 : Droit Applicable et Règlement des Litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout litige relatif à leur interprétation ou à leur exécution sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux compétents de [Ville du siège social d'O2S CONSULT], nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Signature du Client :

Date : _____

Signature d'O2S CONSULT :

Date : _____

O2S CONSULT - [Adresse] - [Téléphone] - [Email] - [Site web]